Image not found or type unknown

Lycée sous contrat d'association avec l'etat

Par **Patricia_old**, le **19/06/2008** à **12:20**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si un lycée privé sous contrat d'association avec l'Etat a le droit de refuser l'inscription d'un élève dans le cas où celui-ci a un contrat de professionnalisation avec une entreprise (BTS en alternance).

Merci par avance de votre réponse.

Par **Marion2**, le **19/06/2008** à **13:07**

Malheureusement, le lycée a le droit de refuser des inscriptions.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés